

J. Papeleux, F. et F. Hubert-Moyson

UN FOUR DE POTIER DE LA RENAISSANCE A WERIS - MORVILLE

Au mois d'août 1983, des travaux de terrassement destinés à poser une fosse septique à Morville (hameau de Wéris, dépendant de l'entité de Durbuy), dans la cour de façade d'une petite ferme établie le long de la rue du Centre sur la parcelle 137 d (Durbuy, 12^e division, section C 1^{ère} feuille) laissèrent une tranchée perpendiculaire à la façade, sur une longueur de 3 m et sur une largeur de 1 m. La pelle mécanique descendit à 1,30 m de profondeur. D'abord elle ne remonta que des briquillons et des moellons suivis par de la brique décomposée. M. W. Livermore, un voisin qui nourrit de l'intérêt pour l'archéologie, suivait ce terrassement quand à la fin des travaux, il aperçut un premier pot dans le dernier coup de pelle. Une rapide intervention à la truelle mit au jour d'autres céramiques mélangées à de la "brique pourrie" et les vestiges d'un mur. Comme cette découverte avait eu lieu un samedi, on ne pouvait laisser ces pots à l'abandon, et ils furent ramassés pour les protéger de l'encan. L'un de nous, archéologue à Wéris, averti de la découverte, reconnut les vestiges d'un four de potier qui demandait une intervention de sauvetage. Le S.N.F. étant en campagne à Wéris, à l'allée couverte nord, avec la collaboration bénévole de l'un de nous (J.P.), il fut décidé d'arrêter momentanément notre chantier pour porter nos efforts sur cette découverte exceptionnelle pour la région. Mais les familles Jadot-Hesbois et Piret-Jadot, maîtresses du fonds et peu averties de leurs droits de propriétaire, craignaient l'intervention de l'Etat et l'annexion pure et simple de ce trésor. Durant une journée de tractations, le Cercle historique de Durbuy en la personne de M. Baijot aidé par M. Godelaine, échevin des Affaires sociales et de la Famille, déploya toute sa diplomatie pour écarter leurs craintes, éclaircir la situation et permettre un sauvetage efficace de ces vestiges.

Les coupes laissées par la machine furent nettoyées. La coupe nord-est ne montrait plus que quelques assises d'un mur de moellons; la machine en avait détruit la majeure partie, mais l'angle avec le mur sud-est avait été protégé par la découverte des pots. A 1,20 m de distance, la coupe sud-ouest livrait un entassement de fragments de sole et de voûte en terre cuite avec des feuilles de schiste, le tout recouvrant des pots soit intacts soit cassés, disposés au pied du mur sud-est. Aux extrémités de ces coupes, un retour d'angle au sud-est montrait le mur précité et un pilier monolithique en grès soutenant le dernier fragment de sole encore en place. L'autre retour d'angle n'était que de la terre vierge, une argile de dissolution avec des fragments de poudingue.

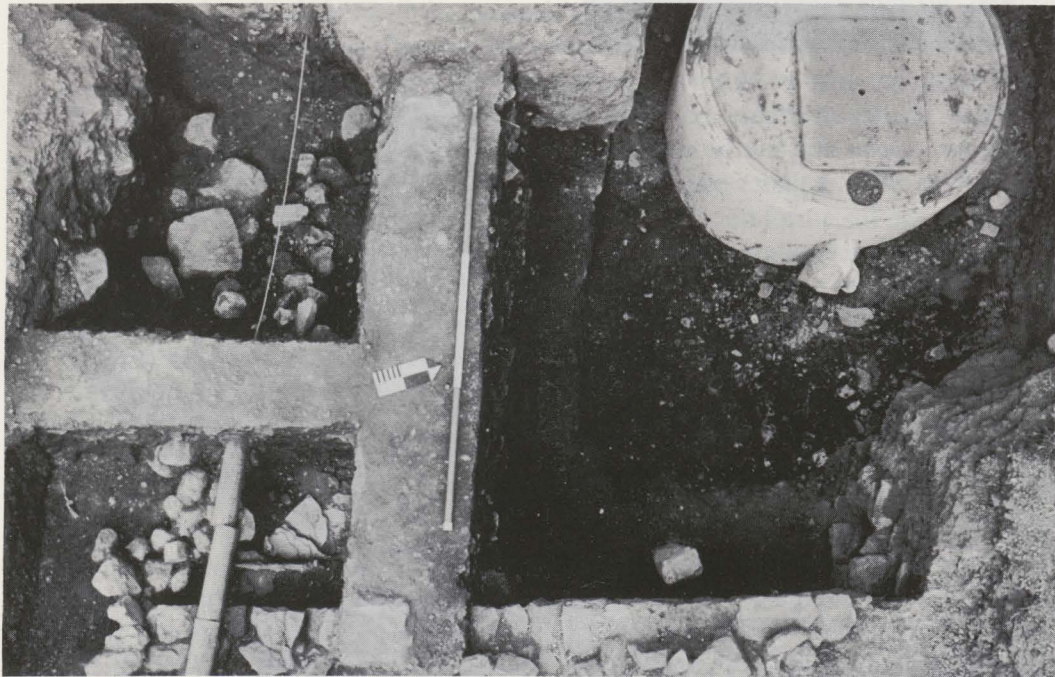
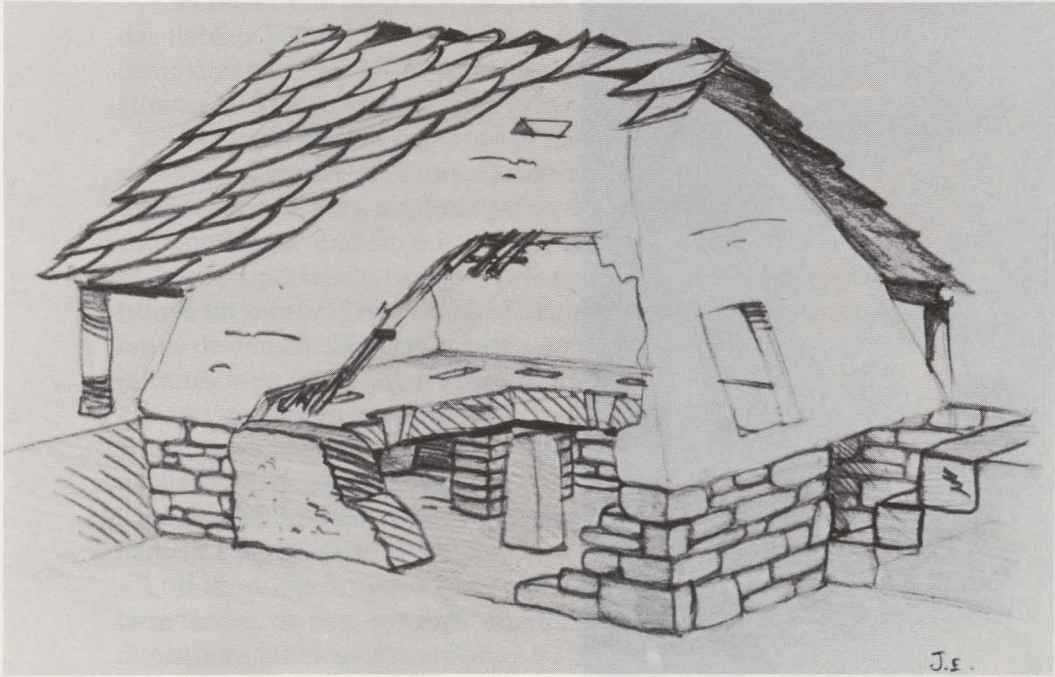


Fig. 98. Restitution du four par J. Papeleux; dessin de J. Englebert. Vue verticale du chantier.



Fig. 99. Vase biscuit en place,
écrasé sous la sole.
Chope en grès brun,
h.: 93 mm.

Pendant que nous relevions ces coupes, notre équipe se livrait au triage des déblais laissés par la machine, qui nous donnèrent maints tessons pour compléter les vases brisés et un macaron de pastillage à grènetis, essentiel pour attester la fabrication locale de grès.

Le terrain ainsi dégagé nous permettait d'établir une contre-coupe nord-est - sud-ouest qui a permis de suivre le seul mur conservé au sud-est. Celui-ci, composé de moellons de grès, avait malgré tout été détruit au coin sud avec tout le mur sud-ouest pour établir, à 1 m de profondeur, une conduite d'eau en pierres sèches récupérées du mur. Au-delà de ce mur sud-ouest démonté, nous avons trouvé un escalier large de 95 cm, composé de trois degrés dont l'inférieur est formé de deux dalles de grès tandis que les deux degrés supérieurs sont en dalles calcaires avec des contremarches réalisées par une assise de moellons de grès.

A l'opposé du mur sud-ouest, la paroi nord-est a été démolie par la machine au coin nord, et par la pose de la conduite en pierres sèches au coin sud. Il n'en reste qu'un rocher de poudingue de 120 x 130 x 58 cm, trouvé sans doute sur place et qui a été couché de chant. Cette roche très résistante au feu était tout indiquée pour participer au matériau d'un four.

Il en résulte la mise au jour d'une chambre de chauffe d'un four à poterie de terre tendre, de plan rectangulaire orienté par les angles. De 2,90 m sur 2 m, en dimensions intérieures et enfouie à 80 cm sous terre, elle fut bâtie en moellons de grès liés à l'argile sauf pour les deux dernières assises supérieures où nous avons trouvé un mortier de chaux. Bien que la gueule d'alimentation ait été emportée lors de la pose de la conduite, sa position au coin sud, dans le mur sud-ouest, est indiquée par l'escalier d'accès dont la dernière marche en grès devait résister au feu.

Cette chambre de chauffe était coiffée d'une sole en terre mélangée à de la paille hachée, qui était étendue sur une assise de feuilles de schiste soutenues par quatre piliers monolithiques en grès, encadrant un massif central de briques gâchées de la même façon. Sur l'ensemble venait la voûte du four faite en glaise gâchée avec de la paille, que l'on mettait en forme sur des arceaux de baguettes soutenus par des bottes de paille qui remplissaient toute la future chambre de cuisson. Un premier feu léger était lancé dans la chambre de chauffe, qui très vite se communiquait aux gerbes de la chambre de cuisson, ce qui avait pour effet de dégourdir à suffisance l'ensemble pour résister à la cuisson de la céramique à pâte tendre (fig. 98).

Une trentaine de pots ont été en partie retrouvés au niveau le plus bas de la chambre de chauffe, éparpillés depuis la gueule du four jusqu'au mur nord-est suivant un axe correspondant à celui de l'escalier. Une autre partie, plus faible, reposait au même niveau dans le secteur du rocher de poudingue au nord-ouest. D'autres encore étaient mêlés à l'effondrement de la voûte sur la sole.

Parmi ces pots, on compte des vases en terre tendre et des vases en grès. La terre tendre comprend des vases à glaçure plombifère, noire, brune et jaune, et des vases en biscuit de terre rouge. Le groupe des pots glaçurés se compose de huguenotes ou marmites à trois pieds, de crémeuses, d'écuelles et de pots à

lait. Les pots en biscuit sont des vases à boire hauts sur un pied étroit et pincé, à large ouverture terminée par un col court évasé parfois muni d'un cran de versage. Ils n'ont qu'une anse placée sous le rebord. Leur forme semble typique de l'endroit.

Le groupe des grès comprend des pichets à boire, à col cylindrique, à une, deux ou trois anses, des cruches de service du genre dames-jeannes et une chope (fig. 99). Tous ces vases ont presque toujours un pied annulaire ondulé, la panse et le col décorés de gorges de tournassage. Leur pâte est toujours bien cuite au grès avec une glaçure saline transparente sur le grès ou sur un engobe brun clair. Certains vases ont été recuits après cassure jusqu'au brun foncé avec disparition de la glaçure. Deux pieds seulement ont un cul coupé au fil, il s'agit d'un fond de pichet et de la chope. Seule cette chope, en grès brun, est décorée de pastillages de feuilles de chêne stylisées et de macarons à grènetis auxquels s'ajoute un décor de cuir en rinceau de feuilles d'acanthe. Ce décor comme les formes des vases situent la production aux environs du milieu du XVI^e s.

Bien que ce four n'ait jamais cuit de grès, ainsi que le montrent ses vestiges peu chauffés et jamais marqués par la glaçure saline, on peut considérer la production de ces grès comme locale, cuite dans un four qui reste à découvrir. En effet la terre de ces grès présente, comme celle des pâtes tendres, des nodules de limonite qui, dans le cas des grès, ont fondu, salissant la glaçure, et ont boursoufflé les parois. De plus la découverte dans les remblais d'une pastille à grènetis cuite en biscuit, identique à celles qui ornent la chope, en est la preuve supplémentaire et concluante. Leur présence dans ce four à pâte tendre pourrait avoir une raison technique.

Quant à la terre plastique, elle a été tirée à une centaine de mètres du four. On la connaît de trois tons, noir, jaune et rouge, longeant un banc de limonite qui a encore été exploitée comme minerai de fer au XIX^e s. A cette présence, on peut ajouter un lieu-dit *dessous Pothez* là où affleure la glaise et une ruelle des Pothez, terme de patois signifiant potiers que l'on retrouve dans le wallon liégeois sous la forme de *potî*. Ces faits laissent supposer l'existence, à Morville, d'un quartier de potiers imitant les productions allemandes.